

1. INTITULÉ DU CERTIFICAT (DE)¹**Abschlussprüfung im staatlich anerkannten Ausbildungsberuf
Verfahrensmechaniker / Verfahrensmechanikerin Glastechnik**¹ dans la langue d'origine2. TRADUCTION DE L'INTITULÉ DU CERTIFICAT (FR)¹**Examen de fin de formation nationalement reconnue à la profession de
mécanicien/mécanicienne des procédés industriels de l'industrie du verre**¹cette traduction est dépourvue de toute valeur légale

3. PROFIL DES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

- Planification et optimisation des flux et des processus de travail, ,
- Recours à la communication d'entreprise et aux techniques de communication
- Utilisation, surveillance et garantie du bon déroulement de procédés de production, de fabrication et de post-traitement du verre, ,
- Transport et stockage de matières premières et de matières consommables ainsi que de produits en verre, , Fourniture des moyens d'exploitation, ,
- Maintenance et entretien des moyens d'exploitation en cours de production, ,
- Application des techniques de fabrication à la main et à la machine pour le travail du métal, ,
- Application des principes électrotechniques ainsi qu'identification des risques électriques et mise en œuvre de mesures correctives, ,
- Montage des modules et des composants, incluant l'essai de fonctionnement, ,
- Vérification des moyens d'exploitation en état d'entretien ainsi que la réalisation et l'organisation des travaux d'entretien
- Utilisation des techniques de mesure, de commande et de réglage
- Installation, modification et contrôle des moyens d'exploitation ainsi que la mise en place de la disponibilité opérationnelle et mise en service d'installations de production, ,
- Utilisation, pilotage et réglage d'installations de production, ,
- Analyse de défauts du verre et mise en œuvre des mesures pour la prévention de défauts
- Utilisation du système de Management de la Qualité
- Prise de mesures relatives à la protection de la santé et de la sécurité au travail
- Prise de mesures relatives à la rentabilité, à la protection de l'environnement et à la durabilité ,
- Environnement de travail digitalisé.

4. EVENTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ACCESSIBLES AU DÉTENDEUR / A LA DETENTRICE DU CERTIFICAT¹

Les mécaniciens et mécaniciennes des procédés industriels de l'industrie du verre travaillent dans des sociétés/des entreprises industrielles et/ou dans des verreries, sur des machines et des installations semi-automatiques et automatiques qu'il·elle·s programment et pilotent. Il·elle·s utilisent également des appareils de mesures en vue du contrôle des processus et de la qualité.

¹cette traduction est dépourvue de toute valeur légale**Explication**

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n° 2241/2004/CE.

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT	
Nom et statut de l'organisme du certificateur Chambre de Commerce et d'Industrie	Nom et statut de l'autorité nationale/régionale/sectorielle responsable de l'homologation ou de la reconnaissance du certificat Chambre de Commerce et d'Industrie
Niveau (national ou international) du certificat ISCED 354 Ce diplôme est classé au niveau - du cadre allemand et européen des certifications ; cf. avis du 1er août 2013 (journal officiel allemand, section officielle, [BAz AT] du 20 novembre 2013 B2).	Système de notation / conditions d'octroi 100-92 points = 1 = très bien 91 - 81 points = 2 = bien 80 - 67 points = 3 = satisfaisant 66 - 50 points = 4 = suffisant 49 - 30 points = 5 = médiocre 29 - 0 points = 6 = insuffisant Des résultats au moins suffisants (50 points) sont indispensables pour réussir l'examen de fin d'études.
Accès au niveau d'enseignement ou de formation suivant <ul style="list-style-type: none"> Technicien·ne supérieur·e (diplôme d'État) avec spécialisations appropriées (licence professionnelle du domaine technique) Agent·e de maîtrise certifié·e avec spécialisation verre 	Accords internationaux Dans le domaine de la formation professionnelle il existe, sur la base d'accords bilatéraux entre l'Allemagne et la France et l'Autriche et le Suisse des Déclarations Communes de l'équivalence de diplômes des systèmes de formations professionnelles respectives.
Base légale du certificat Arrêté fédéral sur la formation professionnelle à mécanicien/mécanicienne des procédés industriels de l'industrie du verre en date du 16.12.2025 (BGBl. - Journal Officiel de la République Fédérale d'Allemagne - I Nr 336)	

6. MOYENS OFFICIELLEMENT RENCONNUS D'ACCÉS À LA CERTIFICATION
Examen de fin d'études auprès du service responsable:
<ol style="list-style-type: none"> après l'accomplissement d'une formation par alternance en entreprise/organisme de formation certifié et en établissement scolaire (en général) après une réorientation professionnelle dans un métier de formation agréé par un examen externe pour les actifs sans formation professionnelle ou pour les personnes qui ont été formées dans des écoles de formation professionnelle ou d'autres établissements

7. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
Accès: les habilitations d'accès ne sont pas régies par la loi; en règle générale, à l'issue de 9 ou bien 10 ans d'école d'enseignement général
Durée de la formation : 3 ans.
Système de formation « en alternance » : Les connaissances, les techniques et les compétences transmises dans un métier d'apprentissage se basent sur les exigences habituelles rencontrées lors des processus de travail et préparent aussi bien à une activité professionnelle concrète qu'à la poursuite de la qualification.
Formation en entreprise/organisme de formation certifié et en école : La formation a lieu pour trois quarts du temps en entreprise. Les apprentis et apprenties y acquièrent des compétences liées à la pratique, dans un environnement de travail concret. L'autre quart du temps est passé en école professionnelle, où le contenu de l'enseignement, à la fois professionnel et général, est transmis en connexion avec le métier d'apprentissage.
Vous trouverez des informations supplémentaires à : www.berufenet.de www.europass-info.de